

Communiqué Final de la Deuxième réunion du Sous Groupe de Travail sur les Produits Forestiers Non Ligneux du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

Du 11 au 13 avril 2012 s'est tenue à Brazzaville, République du Congo, la deuxième réunion du Sous Groupe de Travail sur les Produits Forestiers Non Ligneux (SGT-PFNL) du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) de la COMIFAC. Cette réunion a été organisée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les objectifs de la réunion étaient de :

- Sensibiliser les participants sur le droit à une alimentation adéquate et ses liens avec les produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale ;
- Présenter et améliorer le draft de la Boîte à outils sur le droit à une alimentation adéquate, la sécurité alimentaire et les produits forestiers non ligneux ;
- Valider la Boîte à outils sur le droit à une alimentation adéquate, la sécurité alimentaire et les produits forestiers non ligneux ;
- Définir les prochaines étapes dans le processus de finalisation de la Boîte à outils.

Cette réunion a regroupé :

- les représentants des pays de l'espace COMIFAC suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Tchad ;
- les représentants des organisations internationales, sous-régionales et programmes ci-après : FAO, COMIFAC, PACEBCo ;
- les organisations de la société civile ci-après : RAPDA, COPACO-RAPDA, CAGDF, CONADEC, CSE, OCDN.

L'atelier a été modéré par Joël LOUMETO, Enseignant Chercheur à l'Université Marien NGOUABI ;

Le secrétariat des travaux de la réunion était assuré par :

- Mr Pierre BONAZEBI, Chef de Service de la Valorisation des PFNL à la Direction de la Valorisation des Ressources Forestières, Point Focal Projet PFNL du Congo ;
- Mr Joël Célestin MAMBOUNDOU ALEVINAT, Coordonnateur Technique des Projets à l'ONG Croissance Saine Environnement du Gabon ;

Et l'appui logistique par :

- Mr Félix KOUBOUANA, Coordonnateur National du Projet FAO-PFNL GCP/RAF/441/GER du Congo ;
- Mme Elisabeth AYUK KOUAM, Assistante Administrative à la COMIFAC ;
- Mme Vanèche MBASSA GOMO, Assistante Administrative Projet GCP/RAF/441/GER du Congo

Les travaux de cette deuxième réunion se sont déroulés en trois phases:

- Cérémonie d'ouverture ;
- Présentations en plénière et échanges ;
- Restitution et adoption des recommandations.

Cérémonie d'ouverture

Trois allocutions ont ponctué la cérémonie d'ouverture de l'Atelier : le Mot de Bienvenue du Représentant de la FAO au Congo, l'Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et l'Allocution d'ouverture officielle du Conseiller juridique, représentant le Ministre du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement de la République du Congo.

Dans son mot de bienvenue, **le Représentant de la FAO au Congo, Monsieur Dieudonné KOGUIYAGDA**, a d'abord souhaité une cordiale bienvenue à l'ensemble des participants et a rappelé les différentes dimensions des droits fondamentaux dans le cadre de la sécurité alimentaire en Afrique centrale. Dans cette optique, il a présenté l'importance du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et l'opportunité des pays de l'espace COMIFAC à l'internaliser. Il a ensuite souligné le rôle joué par les partenaires techniques et financiers, dont la FAO pour accompagner le processus de renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale dans le cadre de la valorisation des PFNL au travers des Directives sous-régionales de la COMIFAC. Il a enfin terminé son propos en exhortant une forte promotion des filières PFNL par la reconnaissance des droits d'usage économique aux populations.

Le **Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Monsieur Raymond MBITIKON** en prenant la parole a tout d'abord demandé aux participants d'observer une minute de silence suite à la catastrophe survenue à Brazzaville le 04 mars dernier. Après cet acte, il a rappelé les différents objectifs des présentes assises tout en relevant l'importance des résultats à atteindre au bout des trois jours de réflexion. Aussi s'est-il appesanti sur la nécessité pour les pays de l'espace COMIFAC à opérationnaliser les directives de la COMIFAC sur les produits forestiers non ligneux et les axes stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC, pour lequel 8 des 10 axes

prennent en compte les questions relatives à la gestion durable des PFNL. Dans le même esprit, il a rappelé le rôle du Groupe de Travail Biodiversité Afrique Centrale (GTBAC) de la COMIFAC dont le Sous Groupe de Travail sur les PFNL est issu et qui a pour mandat de favoriser l'internalisation dans les pays de la stratégie sous-régionale de la COMIFAC sur les mécanismes APA dans leur rapport avec les PFNL. Enfin, il a souhaité aux participants une réflexion fructueuse pour la validation de la boîte à outils, un des objectifs du présent atelier.

Dans son mot d'ouverture, **Monsieur Gaston MABOUANA**, représentant le Ministre, avant d'ouvrir les travaux, a souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux participants. Il a rappelé aux participants qu'il s'opérait dans la sous- région d'Afrique centrale des grandes mutations dans les politiques, stratégies et les pratiques de gestion, de valorisation et de développement des PFNL , des forêts du bassin du Congo par le biais des populations locales. Il a ajouté que ces stratégies politiques communes pour promouvoir le développement des PFNL, se traduisaient par l'élaboration et la mise en œuvre des projets sous –régionaux avec une gestion intégrée. Dans la même lancée, il a relevé que la réunion intervenait au moment où le Congo était engagé dans le processus de révision du code forestier. Poursuivant son propos, il a souhaité l'amélioration du cadre juridique actuel régissant les PFNL, les concepts liés au droit à une alimentation adéquate et la sécurité alimentaire qui devraient être pris en compte dans cette révision, en référence aux directives sous-régionales de la COMIFAC. Il a par la suite exhorté les participants à se mettre au travail, et qu'à terme l'on puisse disposer d'un document validé et enrichi des concepts pertinents et novateurs. Enfin il a souhaité au nom de Monsieur Henri DJOMBO, Ministre du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement plein succès aux travaux et a déclaré ouverte la deuxième réunion du Sous Groupe de Travail sur les Produits Forestiers Ligneux du Groupe de Travail Biodiversité de la COMIFAC.

Après la cérémonie d'ouverture, s'en sont suivies la présentation des participants et les communications en plénière.

Présentations en plénière

Les présentations ont porté sur :

- Les liens entre le droit à une alimentation adéquate, la sécurité alimentaire et les produits forestiers non ligneux, par Monsieur Ousseynou Ndoye ;
- L'introduction au concept du droit à une alimentation adéquate et les principes des droits de l'homme, par Madame Juliane Masuch ;
- La mise en œuvre du droit à une alimentation adéquate, par Madame Juliane Masuch ;
- Le processus d'élaboration, la structure de la boîte à outils et les termes de références des groupes de travail, par Monsieur Mariano Iossa ;
- L'analyse et la révision des chapitres du document, par Monsieur Mariano Iossa.

A la suite de ces présentations et des échanges y relatifs, le projet de la boîte à outils a fait l'objet de plusieurs amendements portant notamment sur :

- Le titre ;
- La structure ;
- La forme et le fond.

La validation de la boîte à outils se fera conformément à la feuille de route jointe en Annexe.

Au terme des travaux, les participants recommandent :

A la CEEAC :

- De veiller à la prise en compte des PFNL dans le programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA).

A la COMIFAC :

- d'exhorter les Etats à élaborer les politiques, stratégies et cadres juridique et institutionnel sur les PFNL qui prennent en compte le droit à une alimentation adéquate.

A la FAO :

- d'appuyer la COMIFAC dans l'élaboration d'un guide pour l'intégration du droit à une alimentation adéquate dans les politiques et législations forestières des pays de l'espace COMIFAC.

Fait à Brazzaville le 13 avril 2012

Annexe Feuille de route

Activités	Responsabilités	Echéances
Intégrer les amendements formulés lors de l'atelier	Consultant	06 mai 2012
Transmettre le document aux pays et aux participants de l'atelier et OSC	SE COMIFAC	08 mai 2012
Recevoir les amendements		20 mai 2012
Présenter le document au GTBAC 14 pour adoption et recommandations au Conseil des Ministres	SGT-PFNL	28 au 31 mai 2012
Editer, publier et diffuser	SE COMIFAC et FAO	Août 2012
Remise officielle à la COMIFAC	FAO	Atelier final du projet